



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

N° 2020-171

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 15 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le quinze octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Madame Sylvie VALENTE-LE HIR, Présidente.

Etaient présents :

Titulaires : M.FAVROLE , Mme BETRIX, Mme RIGault, M.DECULTOT , M.POTIER , M.FRERE, Mme TUAL, M.SUPERBI, M.DEBLOIS, M.CORMONT, M.BOURGEOIS ,Mme BEAUDEQUIN, M.FLEURY, Mme CHAMPEAU, M.SARKÖZY, M. BOUCHEZ, Mme DEFRANCE, Mme DEMOUY , Mme DECKER, M.GOSSOT, M.LEBLANC, M.LECAT, M.BARGADA, M.BEGUIN, M.LEMMENS, Mme VALENTE-LE HIR, Mme BRASSEUR, M.MAILLET, M.GOURDON, M. GOUPIL, Mme BACHELART, Mme PARMENTIER (32)

Suppléants : Mme CHEVOT (pour M. DEGAUCHY), M. PAYEN (pour Mme BROCVIELLE) (2)

Absents ayant donné procuration à :

M.DE FRANCE ayant donné pouvoir à M. DEBLOIS, M. DELCELIER ayant donné pouvoir à Mme BACHELART (2)

Absents excusés :

M.KMIEC, M. LOUBES (2)

Etaient également présentes :

Madame MOISY, Directrice Générale des Services.

Madame DE VISMES, chargée de mission Attractivité du territoire

➤2020-171- Feuille de route numérique de la CCLO et l'Hermitage, Tiers lieu numérique de la CCLO

Rapporteur : Franck SUPERBI, 1^{er} Vice-Président, Environnement

Face à l'évolution croissante des technologies de l'information et de la communication, les services publics se diversifient afin de pouvoir répondre à la transformation des besoins locaux. La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise souhaite s'adapter à cette transformation des activités sociales, professionnelles ou administratives qui ne cessent d'évoluer sur son territoire.

La disparité des compétences et ressources matérielles face aux outils numériques peut constituer une fracture entre les publics. Ce phénomène conduit à une sensation d'abandon au sein des territoires ruraux, notamment par le biais de la distension du lien physique entre les habitants et les services administratifs.

Les transformations numériques et les fractures qui en naissent impactent également l'économie du territoire : les entreprises locales de type TPE-PME rencontrent des difficultés aussi bien pour moderniser leurs équipements que pour réaliser des actes administratifs ou encore pour s'adapter aux évolutions de la législation (notamment en matière de gestion des données).

Conscient de ces évolutions numériques, le Conseil Régional des Hauts-de-France s'est doté le 24 novembre 2016 d'une feuille de route numérique comportant quatre axes d'intervention. Le deuxième axe, faisant référence au développement numérique des usages et de l'innovation numérique et sociale, comprend lui-même un sous axe destiné à l'élaboration d'un réseau de « Tiers lieux du Numérique ».

L'Hermitage, tiers-lieu d'innovation en milieu rural, est labellisé Fabrique de territoire par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires depuis février 2020.

Par définition, un tiers-lieu c'est : « Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des citoyens créent depuis des années des tiers lieux afin de développer le « faire ensemble » et retisser des liens. Ces lieux sont des acteurs centraux de vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales ».

La présence de cet acteur expert en numérique sur son territoire est une opportunité pour la CCLO. Elle permet à la collectivité de s'emparer de l'enjeu de la transformation numérique de son territoire en s'appuyant sur un acteur compétent et reconnu dans ce domaine, au moment où la fibre est globalement implantée et où les besoins en structuration et accompagnement sont exprimés massivement.

Ce tiers-lieu d'innovation en milieu rural développe déjà des projets et actions, avec un niveau d'expertise d'envergure nationale :

- Formation destinée aux décrocheurs scolaires et bénéficiaires du RSA au sein de la Rural Hacking Factory (portée par Codev)
- Médiation aux outils et pratiques numériques au sein de l'association Hermitage Expérimentations (ateliers et conférence, Université Citoyenne des Transitions)
- Ouverture d'un FabLab et d'un Repair' Café
- Numérique au service de l'économie locale, de l'attractivité du territoire et du développement des circuits-courts : projet de fabrication distribuée contribuant à la relocalisation d'activités au sein de FabLab et d'unités de production portées par des TPE et PME
- Activité de conseil sur les enjeux du numérique dans plusieurs secteurs : filière agricole, sécurité en période de crise, développement d'outils applicatifs innovants, etc.

Ce savoir-faire en fait une ressource identifiée par la CCLO pour contribuer à mettre en œuvre sa feuille de route numérique.

Consolider la maîtrise de nos infrastructures numériques, accompagner le développement des services et infrastructures numériques ruraux au service du développement de nouveaux modèles économiques (coworking, entreprises du numérique, fabrication distribuée), du maintien du lien social, de l'accès aux services publics, de la démocratie participative, de la formation et de la lutte contre l'exclusion professionnelle, en partenariat étroit avec l'Hermitage, Tiers-lieux numérique du territoire, telle est l'ambition que se fixe la CCLO dans sa feuille de route numérique, qui se déploiera autour des quatre axes stratégiques suivants :

- 1- Maîtriser nos infrastructures : fibre, Data et cybersécurité, mutualisation des outils et ressources, le numérique au service de la gestion de crise
- 2- Attractivité et économie : espaces de coworking, fabrication distribuée, FabLabs et artisanat numérique, commerces et entreprises du tourisme
- 3- Inclusion numérique, accessibilité, simplification : formation des acteurs intermédiaires et du grand public ; services à la population ; jeunesse
- 4- Organiser la concertation / démocratie participative : maintien de la cohésion sociale et préparation de la population aux transitions

Sur la base de ce constat et du fort potentiel de développement du numérique amené par la présence de l'Hermitage sur son territoire,

Après avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- Approuvé la feuille de route numérique figurant en annexe,
- Désigné l'association Hermitage Expérimentations comme Tiers-Lieu Numérique de la CCLO,
- Désigné Franck Superbi, 1^{er} Vice-Président, en charge du développement durable et de l'Economie Sociale et Solidaire comme élu référent de la feuille de route numérique du territoire,
- Autorisé la Présidente à prendre toutes les mesures et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération (demandes de subventions, élaboration d'un plan d'action, convention de partenariat avec l'Hermitage, devis et facturation, etc.)

Nombre de membres en exercice : 38
Nombre de membres présents : 34
Nombres de suffrages exprimés : 36
VOTES : Pour : 36 Contre : 0
Abstention : 0
Date de convocation : 07/10/2020

La Présidente

Sylvie



Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le



ID : 060-246000749-20201015-2020171-DE



Communauté de Communes
des **Lisières de l'Oise**

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

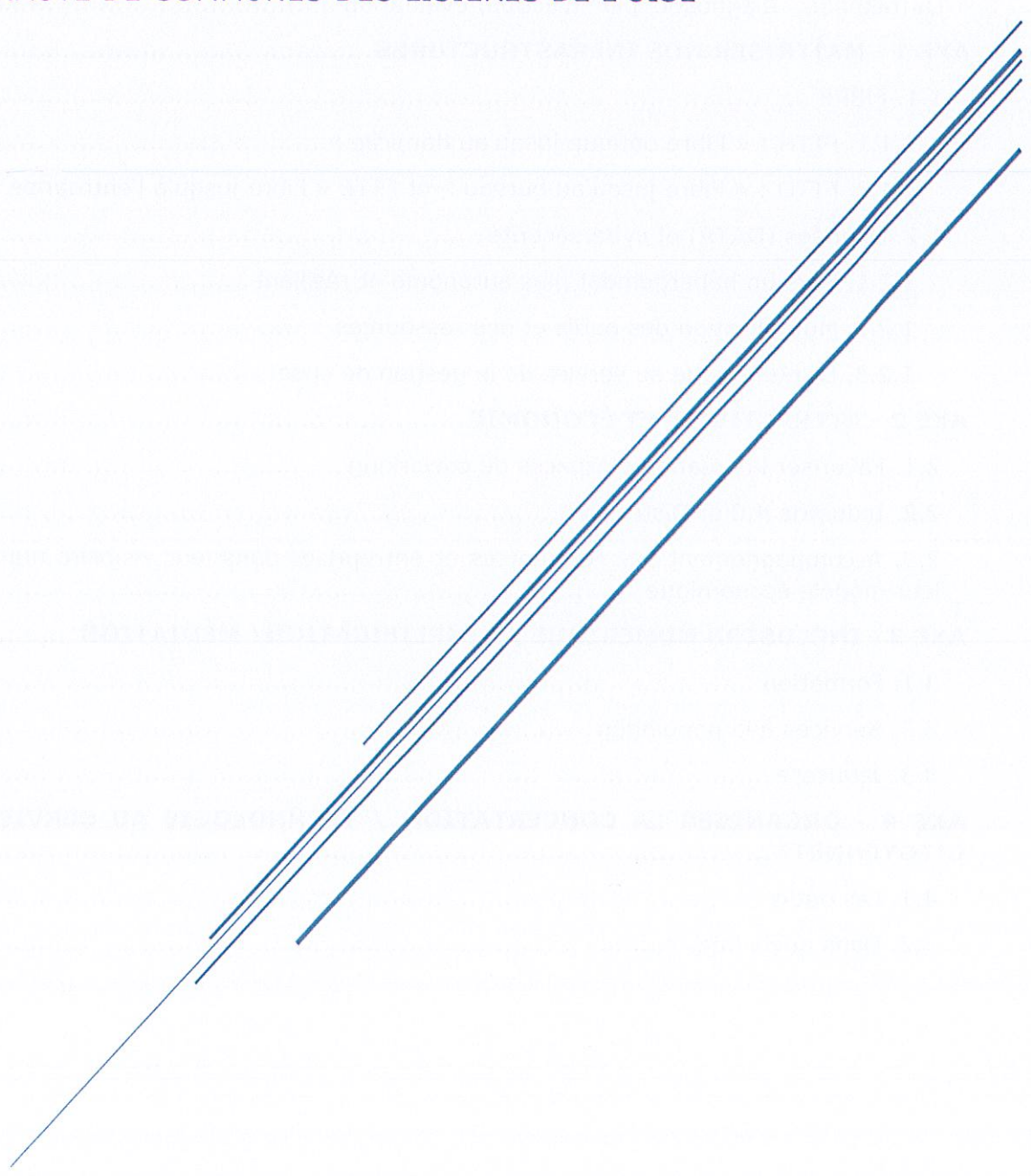
Affiché le

SLO

ID : 060-246000749-20201015-2020171-DE

FEUILLE DE ROUTE NUMERIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LISIERES DE L'OISE



Dernière MAJ : 2020-10-14 / Version à délibérer le 15/10/2020

Sommaire

CONTEXTE ET OBJECTIFS	2
Présentation de la CCLO	2
Objectifs du territoire en matière numérique	2
Un partenariat innovant.....	3
La méthode : diagnostic, plan d'action, évaluation	3
AXE 1 - MAÎTRISER NOS INFRASTRUCTURES.....	4
1.1. FIBRE	4
1.1.1. FTTH : « Fibre optique jusqu'au domicile »	4
1.1.2. FTTO : « Fibre jusqu'au bureau » et FTTE « Fibre jusqu'à l'entreprise »	4
1.2. Données (DATA) et cybersécurité	5
1.2.1. Vers un hébergement plus autonome et résilient	5
1.2.2. Mutualisation des outils et des ressources :	6
1.2.3. Le numérique au service de la gestion de crise.....	6
AXE 2 - ATTRACTIVITÉ ET ÉCONOMIE	7
2.1. Favoriser la création d'espaces de coworking	7
2.2. Industrie 4.0 et DistriFab	7
2.3. Accompagnement des commerces et entreprises dans leur visibilité numérique et leur modèle économique	8
AXE 3 - INCLUSION NUMÉRIQUE / SIMPLIFICATION/ MÉDIATION	9
3.1. Formation	9
3.2. Services à la population	10
3.3. Jeunesse	11
AXE 4 - ORGANISER LA CONCERTATION / TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ	13
4.1. Les outils	13
4.2. Dans quels buts ?.....	13

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Présentation de la CCLO

Le regroupement de communes est né le 13 octobre 1964 sous le nom de Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) regroupant les 20 communes du Canton d'Attichy, situé à l'Est du département de l'Oise (Picardie). Il a été transformé en District du Canton d'Attichy le 1^{er} septembre 1994 pour devenir Communauté de Communes du Canton d'Attichy (CCCA) le 1^{er} janvier 2000.

Près de 17 000 habitants vivent sur ce territoire rural de 210 km² traversé par la rivière Aisne et bordé par les massifs forestiers de Compiègne et de Laigue. Par arrêté préfectoral en date du 8 octobre 2015, la Communauté de Communes du Canton d'Attichy a changé de nom et s'appelle désormais : Communauté de Communes des Lisières de l'Oise (CCLO).

Afin d'accélérer la transformation numérique du service public, la CCLO présente ici la feuille de route numérique pour son territoire, incluant les axes stratégiques identifiés par l'Etat dans le cadre de la stratégie 2020-2026 TECH.GOUV.

Face à l'évolution croissante des technologies de l'information et de la communication, les services publics se diversifient afin de pouvoir répondre à la transformation des besoins locaux. La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise souhaite s'adapter à cette transformation des activités sociales, professionnelles ou administratives qui ne cessent d'évoluer sur son territoire.

La disparité des compétences et ressources matérielles face aux outils numériques peut constituer une fracture entre les publics. Ce phénomène conduit à une sensation d'abandon au sein des territoires ruraux, notamment par le biais de la distension du lien physique entre les habitants et les services administratifs.

Les transformations numériques et les fractures qui en naissent impactent également l'économie du territoire : les entreprises locales de type TPE-PME rencontrent des difficultés aussi bien pour moderniser leurs équipements que pour réaliser des actes administratifs ou encore pour s'adapter aux évolutions de la législation (notamment en matière de gestion des données).

Conscient de ces évolutions numériques, le Conseil Régional des Hauts-de-France s'est doté le 24 novembre 2016 d'une feuille de route numérique comportant quatre axes d'intervention. Le deuxième axe, faisant référence au développement numérique des usages et de l'innovation numérique et sociale, comprend lui-même un sous-axe destiné à l'élaboration d'un réseau de « Tiers lieux du Numérique ».

Objectifs du territoire en matière numérique

1. Rendre accessible à tous le très haut débit par le biais du déploiement de la fibre optique.
2. Accompagner les usagers et professionnels dans le cadre de leurs démarches numériques.
3. Rendre le territoire attractif par le biais de mesures d'accompagnement au numérique.
4. Devenir un territoire démonstrateur de solutions numériques innovantes et résilientes.

Un partenariat innovant

L'Hermitage, tiers-lieu d'innovation en milieu rural, est labellisé Fabrique de territoire par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires depuis février 2020. La présence de cet acteur expert en numérique sur son territoire est une opportunité pour la CCLLO. Elle permet à la CCLLO de s'emparer de l'enjeu de la transformation numérique de son territoire en tissant un partenariat étroit avec un acteur compétent et reconnu dans ce domaine, au moment où la fibre est quasiment globalement implantée sur son territoire et où les besoins en structuration et accompagnement sont exprimés massivement.

L'Hermitage porte en son sein un espace dédié au numérique, qui propose à la fois :

- Un lieu de formation au numérique et à la fabrication numérique
- Un atelier de fabrication et un fablab outillé pour accompagner et former différents publics
- Un repair café, atelier ouvert de lutte contre l'obsolescence programmée
- Une plateforme de fabrication distribuée nommée FabriCommuns

De plus, l'Hermitage dispose dans son équipe interne de plusieurs expertises : ingénierie de formation, savoir-faire techniques, mécaniques, électroniques et numériques, conseil en innovations numériques.

C'est un lieu qui dispose d'une unité de production qui a été utile pendant la crise du Covid-19.

L'équation CCLLO-Hermitage « Tiers-lieu numérique » va aussi permettre d'entrer dans de nouvelles formes de partenariat public-privé démontrant que l'impact des politiques publiques peut-être démultiplié quand la collectivité sait tisser des partenariats audacieux avec les acteurs innovants de son territoire.

C'est pourquoi, la CCLLO va signer avec l'Hermitage une convention le désignant « Tiers-Lieu numérique de la CCLLO », faisant de ce lieu un partenaire privilégié dans la mise en œuvre de sa feuille de route numérique.

La méthode : diagnostic, plan d'action, évaluation

Avant d'exposer les principaux axes de travail que la CCLLO entend investir dans le cadre de sa feuille de route numérique, voici quelques éléments permettant de comprendre quelle va être son approche d'un point de vue méthodologique pour l'amorçage du projet :

1- Diagnostic territorial afin de valider la pertinence des objectifs fixés dans la feuille de route. Ce diagnostic s'appuiera sur une enquête menée auprès d'un panel représentatif des différents types d'acteurs présents sur le territoire. Durée estimée : 6 mois.

2- Co-construction d'un plan d'action adossé à la rédaction d'une convention pluriannuelle avec l'Hermitage, Tiers-lieu numérique. Ce plan d'action sera la traduction opérationnelle de la feuille de route numérique de la CCLLO : il sera constitué d'un cahier des charges précisant les missions spécifiques confiées à l'Hermitage dans la mise en œuvre de la feuille de route, d'un budget et d'un contrat d'objectifs annuels.

3- Evaluation et suivi. La feuille de route numérique de la CCLLO fera l'objet d'une évaluation annuelle afin de valoriser la progression du territoire dans le domaine numérique et de réajuster les objectifs, moyens alloués et partenariats mobilisés, dans le souci d'une amélioration continue de l'action. Un comité de pilotage numérique regroupant les pilotes intercommunaux, les partenaires et la Mission Transition Numérique du Conseil Régional des Hauts-de-France sera constitué à cet effet.

AXE 1 - MAÎTRISER NOS INFRASTRUCTURES

1.1. FIBRE

La fibre optique est une technologie très haut débit pour le transport de données numériques, dont l'usage le plus connu est l'accès internet. Matériellement, cette fibre optique est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière : elle permet de transporter de grandes quantités de données à la vitesse de la lumière sur plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres.

Le 16 décembre 2013 le préfet de l'Oise a porté l'extension des compétences facultatives de la communauté de commune du canton d'Attichy au domaine du très haut débit.

Le conseil communautaire a alors décidé de l'installation de la fibre optique par le « SMOTHD », Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit. <https://oise-thd.fr>

1.1.1. FTTH : « Fibre optique jusqu'au domicile »

Le FTTH (« Fiber to the Home » ou « Fibre jusqu'au domicile » en français) désigne la technologie proposée dans les offres grand public.

Concrètement, le programme « Oise THD » a permis l'installation d'une prise par foyer pour le coût de 370 € par prise. Priorité a été donnée aux zones où l'ADSL actuel ne permet pas de bénéficier du triple Play (débit inférieur ou égal à 2 mégas).

Phase 1 de l'opération : de fin 2013 à 2017

Phase 2 : de 2018 à 2022 pour les zones dont le débit est supérieur à 2 Mbps.

➤ Phase 1

La phase 1 a consisté à déployer la partie sud de notre territoire de 2013 à 2017 (Trosly-Breuil, Cuise-La-Motte, Couloisy, Jaulzy, Courtieux, Croutoy, Saint-Etienne-Roilaye, Pierrefonds, Chelles et Hautefontaine).

Le coût de cette première phase s'élève à 1.867.760 €

➤ Phase 2

La phase 2 a consisté à déployer la partie nord de notre territoire de fin 2018 à 2022 (Bitry, Attichy, Berneuil-sur-Aisne, Rethondes, Saint-Crépin-aux-Bois, Tracy-le-Mont, Moulin-sous-Touvent, Autrêches, Nampcel).

Le coût de la deuxième phase s'élève à 1.329.410 €

Le montant total du coût de l'opération s'élève à 3.197.170 €

1.1.2. FTTO : « Fibre jusqu'au bureau » et FTTE « Fibre jusqu'à l'entreprise »

Le FTTO (« Fiber to the Office » ou « Fibre jusqu'au bureau »), réservé aux entreprises, désigne un lien direct entre le point de raccordement opérateur et les locaux de l'entreprise.

Le FTTE (« Fiber to the Enterprise » ou « Fibre jusqu'à l'entreprise ») se base sur la même offre que le FTTH grand public, mais est proposé aux entreprises.

Aujourd'hui, la CCLO est attentive aux pôles d'activité existants, à ceux susceptibles de se développer et à leurs besoins. Selon le type d'activité développé, ceux-ci diffèrent. Une TPE-PME ou un industriel dont l'appareil de production dépend de l'accès à la fibre, un commerçant, un indépendant, un tiers-lieu multi-activités ou une société de services n'auront pas les mêmes besoins.

La CCLO souhaite donc s'engager dans un diagnostic qui lui permette de mieux comprendre les besoins et potentiels de son territoire grâce à un maillage adapté en fibre.

Cette connaissance du territoire lui permettra de développer des solutions sur mesure, selon les situations et potentiels des activités en place ou en voie de développement, en partenariat et discussion avec le SMOTHD et les FAI (Fournisseurs d'Accès à Internet).

Partenaires : SMOTHD (Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit), SE 60 (Syndicat d'Energie de l'Oise), Fournisseurs d'accès à Internet et bénéficiaires (particuliers, entreprises, associations, etc.)

1.2. Données (DATA) et cybersécurité

1.2.1. Vers un hébergement plus autonome et résilient

La crise sanitaire de la Covid-19 a mis en exergue la fragilité de nos systèmes d'information : ils doivent devenir plus autonomes, résilients et sécurisés.

La résilience des systèmes informatiques (faculté à retrouver un fonctionnement après une défaillance) est un sujet majeur dans nos sociétés numériques. En effet, certains services ou entreprises ont fonctionné au ralenti à cause du confinement tandis que d'autres ont dû faire face à de la surcharge dans le stockage de données, à l'instar des plateformes scolaires devant assurer la continuité pédagogique pendant le confinement.

En outre, la période a été propice à des attaques informatiques, facilitées par la désorganisation des équipes et le travail à distance avec des machines, outils et infrastructures non adaptés à ce contexte.

Pour augmenter la résilience du système informatique (traitement, transport, stockage données), il est possible de l'externaliser en partie ou en totalité, mais cette solution peut s'accompagner de difficultés : perte de gouvernance, dépendance d'acteurs et de ressources externes qui pourraient eux-mêmes défaillir, problèmes de confidentialité et de souveraineté lorsqu'elle est gérée par des opérateurs étrangers, etc.

Finalement, l'impact environnemental de l'externalisation fait débat et des installations plus frugales peuvent rendre les services attendus à moindre coût.

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC), très présente sur les enjeux de résilience territoriale, engage actuellement un projet de recherche, Isorédu (Informatique solidaire résiliente et durable) à laquelle la CCLO s'associe comme partenaire.

Ce projet de recherche, porté par Bertrand Ducourthial et Stéphane Crozat, s'inscrit pleinement dans l'axe « Maîtrise des infrastructures » que la CCLO souhaite mettre en œuvre. La CCLO participera à la première phase pour contribuer à la définition des besoins de la collectivité et à l'étude de cas d'usage de la collectivité et des TPE-PME du territoire en matière d'hébergement, stockage et sécurisation des données numériques. Une fois

l'étape de prototypage franchise, elle pourra également participer à la phase de test en vue de déployer des réseaux techniques et humains d'acteurs locaux solidaires pour augmenter leur résilience numérique.

Partenaires : UTC, Hermitage, fournisseur locaux (OLYHOST) et de sécurité informatique et d'infrastructure d'hébergement. TPE PME bénéficiaires des services.

1.2.2. Mutualisation des outils et des ressources :

- A l'échelle de la CCLO et des communes adhérentes

La collectivité a pour démarche constante d'améliorer son fonctionnement et les services rendus. L'optimisation et la mutualisation des moyens (équipements, logiciels, gestion des données, etc.) sont possibles. La CCLO souhaite faire un état des lieux des besoins des communes pour envisager avec elles des pistes permettant d'attendre une efficacité accrue de leur action.

Cette mutualisation pourra se traduire par la mise en place d'une régie de maintenance partagée, permettant ainsi aux élus et agents territoriaux :

- de sécuriser le transport et le stockage de données (cf 2.1)
- d'avoir accès à des logiciels partagés et structurants pour le fonctionnement des services, en renforçant et développant l'existant (de type SIG, Système d'Information Géographique, déployé à l'échelle de l'Association du Pays Compiégnois) et en développant des solutions logicielles de manière harmonieuse sur le territoire, utiles à tous et intégrées par tous (outils de type Gestion Relation Clients/ Administrés – CRM, outils « Smart City » d'information auprès des administrés, etc.)

Partenaires : Communes, CCLO, APC pour le déploiement des outils ; l'Hermitage dans l'étude des besoins et l'aide au choix d'outils correctement calibrés pour la collectivité ; prestataires.

- Dans l'accompagnement des acteurs du territoire (TPE-PME, associations, etc...)
- En leur permettant de s'associer aux réseaux techniques et humains d'acteurs locaux solidaires pour augmenter leur résilience numérique. Cf 1.2.1.
- En accompagnant leur montée en compétence, contribuant ainsi à renforcer leur visibilité et leur chiffre d'affaire : cf 2.3 et 3.1.

1.2.3. Le numérique au service de la gestion de crise

Le numérique peut contribuer concrètement à l'amélioration et à la mise en œuvre du Plan de Continuité d'Activité de la CCLO en ce qui concerne les risques majeurs. Il va permettre à la CCLO de se doter d'une culture de déploiement de solutions innovantes en devenant un territoire exemplaire dans ce domaine, plus résilient et réactif s'il est confronté à de graves perturbations : inondation, tempête, sécheresse, blackout électrique, cybercriminalité, risques industriels (SEVESO), risque pandémique, sinistre informatique, coupure fibre optique, défaillance de fournisseurs, etc.

Ce projet rejoint le partenariat envisagé avec l'UTC dans le cadre d'Isorédu (cf 2.1) et s'inscrit pleinement dans l'agrégat thématique territorialisé « Résilience » animé par Jean-

Marc Picard, expert industriel en organisation (pilotage, organisation qualité, Business continuity, sécurité, CRM) et management de programmes industriels, enseignant-chercheur à l'UTC.

Pour mener à bien ce projet, la CCLLO en partenariat avec l'UTC et l'Hermitage, travaillera sur plusieurs plans :

- Identification des ressources locales dans ce domaine
- Echange de pratiques et promotion d'une culture collaborative territoriale
- Dotation d'outils innovants : nouveaux modes d'alerte à la population (diffusion cellulaire / cell broadcast), maintien des biens et services essentiels notamment via la plateforme de fabrication distribuée FabriCommuns, mobilisation et régulation de l'engagement citoyen (collectifs, réserve citoyenne : cf Axe 4), etc.

Partenaires : L'Hermitage, l'UTC, le SDIS, la plateforme chimique de Lamotte-Breuil, les services de l'Etat, Entente Oise-Aisne, services météo, sociétés de radio télécommunication locales (ex : Desmarest SA à Compiègne), etc.

AXE 2 - ATTRACTIVITÉ ET ÉCONOMIE

2.1. Favoriser la création d'espaces de coworking

L'arrivée de la fibre offre à la CCLLO un moyen de développer fortement son attractivité en matière de télétravail. Ce dernier, pour fonctionner dans la durée, doit intégrer les risques psychosociaux liés à cette nouvelle manière de travailler : les espaces de coworking permettent aux grands comptes d'encadrer et d'accompagner ces nouvelles pratiques. Pour transformer ce moyen en opportunité, la CCLLO envisage d'aborder le sujet de la manière suivante :

- Enquête pour identifier les salariés résidant sur le territoire et travaillant pour des grands comptes.
- Identification des opérateurs publics (bibliothèques, centre sociaux...) et privés (corps de fermes, gîtes, tiers-lieux) souhaitant investir pour réaménager leur bien pour l'adapter à ce type d'accueil (accueil de coworkers et de teambuilding dans des hubs ruraux équipés de bureaux et d'espaces repas) et ainsi diversifier leurs revenus.
- Accompagnement à la recherche de financements de ces acteurs (dispositifs d'aides à la rénovation du foncier pour développer ce type d'activité, etc.)
- Promotion de l'offre de coworking de la CCLLO dans le cadre de sa stratégie de marketing territorial.

Partenaires : tiers-lieux, lieux publics et privés recevant du public, propriétaires privés, gîtes, grands comptes, APC, etc.

2.2. Industrie 4.0 et DistriFab

La fabrication distribuée est la clef d'un système productif résilient, créateur d'emploi et écologique :

- Relocalisation d'une production industrielle distribuée (petites manufactures)
- Favorisation de l'artisanat numérique.

La fabrication distribuée est un mode de production décentralisé rendu possible par le déploiement d'Internet. Elle repose sur la mise en commun de compétences et de moyens de production à taille humaine, dans le but de concevoir, fabriquer et distribuer des produits. La dynamique singulière de ce réseau repose sur la grande variété de ses acteurs, allant des citoyens équipés d'imprimantes 3D, aux acteurs territoriaux spécialisés (fablabs, hackerspaces, tiers-lieux d'innovation) en passant par les TPE et les PME.

Aujourd'hui, cinq partenaires du réseau de makers ayant collaboré pendant le confinement décident de monter un partenariat fort pour pérenniser les actions de fabrication distribuée, créer du commun et de la résilience dans nos territoires.

- **FabriCommuns et Co-dev**, un collectif bénévole de mise en relation de l'offre et de la demande en temps de crise
- **Makernet**, un outil de fabrication distribuée qui permet de coordonner des actions de makers localisées
- **L'Hermitage**, tiers-lieu d'innovation en milieu rural, Fabrique de territoire, Tiers-lieu Numérique de la CCLLO
- **Visière Solidaire et VS Project**, une association et une entreprise permettant d'implanter des unités de fabrication 3D territorialisées
- **Makers contre le Covid et Cycle 2**, une association de makers et une recyclerie permettant d'assurer le recyclage des déchets de matériaux post production

La Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et l'Université de Technologie de Compiègne accompagnent le développement de ce projet, afin qu'il puisse être prototypé à l'Hermitage avant de se développer plus largement sur le territoire.

Cet outil de fabrication distribuée va permettre de :

- Coordonner des actions de production locales de makers (FabLabs, TPE-PME, etc.)
- Accompagner les makers dans une production de qualité (documentation, standards EU, calcul de coûts, etc.).
- Implanter une ou deux unités de production 3D qui permettent de mettre en place un POC (Proof of Concept).
- Produire des échantillons test servant à éprouver la capacité de certains acteurs relevant du monde des makers (fablabs, unités de production, etc.) à produire des objets normés pour des actions coordonnées sur un territoire (Hauts-de-France).

Ce projet fait l'objet d'une fiche action dans le cadre de Territoire d'Industrie du Grand Compiégnois.

*Partenaires : L'Hermitage, Makernet, Visière Solidaire et VS Project
Makers contre le Covid et Cycle 2, Université de Technologie de Compiègne (UTC)
Communautés de communes des Lisières de l'Oise (CCLLO)*

2.3. Accompagnement des commerces et entreprises dans leur visibilité numérique et leur modèle économique

Aujourd'hui, la maîtrise des outils numériques est indispensable à la consolidation et au développement de nombreuses activités économiques.

La CCLO souhaite accompagner les TPE-PME de son territoire (commerçants, artisans, auto-entrepreneurs, métiers d'accueil, points de vente directe, entreprises du tourisme) dans l'optimisation de leurs activités de promotion et/ou de vente en ligne (design de catalogue, expérience utilisateurs, référencement et maintien des infrastructures) et le développement de leur chiffre d'affaire.

En s'appuyant sur les compétences et expertises techniques présentes sur le territoire (réparateurs, installateurs de matériel, agences de webdesign, graphistes designers, UX designers, Community managers) elle souhaite étudier la possibilité de création d'une régie de promotion numérique de circuits-courts (le cas échéant au travers de la création d'une SCIC dont les bénéficiaires seraient adhérents) qui permettrait aux TPE-PME du territoire d'accéder à des formations locales de qualité à un prix accessible :

- Compétence des acteurs locaux validée avec le Tiers-lieu numérique du territoire
- Fixation de grilles tarifaires d'intervention
- Mise en place d'un chéquier horaire usager (Pass' numérique en lien avec l'Etat et le Conseil Régional des Hauts-de-France) permettant aux bénéficiaires une montée en compétences numériques sur mesure.

Partenaires : L'Hermitage, TPE-PME du territoire, réparateurs, installateurs de matériel, agences de webdesign, graphistes designers, UX designers, Community managers du territoire.

AXE 3 - INCLUSION NUMÉRIQUE / SIMPLIFICATION/ MÉDIATION

L'illectronisme, ou inhabileté numérique, est la difficulté, voire l'incapacité, que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Le terme illectronisme transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'informatique.

Aujourd'hui, l'inhabileté numérique isole de nombreux habitants, les coupant de nombreux services, aides ou possibilités de rencontre ou soutien offerts par la compréhension des outils numériques. Consciente de cette difficulté et de ses conséquences en matière de cohésion sociale, la CCLO souhaite s'engager dans des actions permettant de résorber ce problème.

La CCLO, convaincue que l'inclusion numérique est un levier puissant pour l'inclusion sociale et économique, a identifié trois champs d'actions prioritaires pour remédier à ce type de difficultés de manière durable et constructive : la formation, les services à la population et la jeunesse.

Depuis 2018 l'État soutient le déploiement national du dispositif de Pass numériques. Le Conseil Régional des Hauts-de-France est partenaire de ce dispositif qui permettra de financer une partie des actions envisagées.

3.1. Formation

- Formation à destination des publics éloignés du numérique, sans diplôme, sans emploi et sans solution.

L'apprentissage des compétences transversales (collaboration, capacité d'adaptation, créativité, pensée critique, communication notamment), des compétences numériques et

de la citoyenneté numérique est d'une importance capitale. C'est le levier qui permettra à chacun d'être en mesure d'identifier, de comprendre et de saisir les opportunités du numérique, quel que soit son environnement d'origine.

En tant que Tiers-lieu numérique de la CCLO, l'Hermitage va accueillir dans ses murs une « Rural Hacking Factory » ou fabrique d'actions de formations au numérique à destination de décrocheurs scolaires et de bénéficiaires du RSA, en s'appuyant sur le savoir-faire de Co-dev, qui a accompagné plusieurs promotions de jeunes dans l'acquisition de formations numériques certifiantes. Y seront formées des personnes susceptibles d'alimenter le vivier de compétences en numérique dont aura besoin le territoire dans les années à venir.

➤ Etudes supérieures en milieu rural

La CCLO, en tissant un partenariat fort avec l'Hermitage et l'UTC, ouvre de belles perspectives pour son territoire : ces trois acteurs souhaitent étudier la possibilité de créer ensemble un ou des « Campus connecté » (<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid39023/les-lieux-labellises-campus-connecte.html>).

Les campus connectés sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif. C'est l'université qui est mobile pour être au plus près de ceux qui veulent accéder aux formations du supérieur. Des diplômes de qualité sont proposés à distance par les établissements d'enseignement supérieur.

Les campus connectés ont aussi vocation à rendre le territoire de la CCLO plus attractif auprès de futurs cadres dont les entreprises du territoire ont et auront besoin, démontrant qu'il est possible de développer des projets professionnels épanouissants en milieu rural.

- Formation des acteurs intermédiaires en interne et sur le territoire : actions de modules de formations courts permettant aux acteurs intermédiaires de devenir des médiateurs du numérique pour le grand public : secrétaires de mairies, agents des collectivités, bibliothécaires, éducateurs, etc.

Ces actions de formation soutiendront par ailleurs les efforts de la CCLO en matière de coopération et de mutualisation intercommunale, en cultivant une culture commune numérique et une montée en compétence de nombreux agents.

- Formation du grand public : ateliers pour adultes (entrepreneurs, artistes, artisans...) à de l'initiation et de la consolidation de savoir-faire dans le secteur du numérique, de la programmation informatique, de la fabrication numérique (impression 3D, découpe laser...) et des objets connectés.

L'Hermitage, en tant que Tiers-lieu numérique, sera un partenaire privilégié de la CCLO dans la mise en place de ces formations et la montée en compétences numériques du territoire : évaluation des besoins, formation de futurs formateurs, validation des compétences, etc.

Partenaires : L'Hermitage, UTC, communes, tiers-lieux, bibliothèques, ALSH, TPE-PME du territoire, associations, etc.

3.2. Services à la population

- Services à la population en ligne

La simplification des formalités et des procédures administratives consiste en une série de mesures pragmatiques et concrètes destinées à faciliter les relations entre l'administration et ses usagers. Le numérique en est un moyen. Pour progresser dans ce domaine, la CCLO propose de :

- Etablir un diagnostic des services à la population relevant des compétences communales et intercommunales pouvant gagner en efficacité via le numérique, tant en Front Office que Back Office.
- Réfléchir au rôle de facilitateur qu'elle pourrait jouer auprès de la population dans l'accès à des services tenus par d'autres administrations, en tant que collectivité de proximité.
- Sur la base de ce constat, construire une stratégie d'amélioration numérique continue et un cahier des charges pluriannuel répondant progressivement aux besoins identifiés.

La future régie de promotion numérique de circuits-courts pourrait être un levier intéressant de développement de ces services : les acteurs étant associés au développement numérique du territoire, la régie permettrait de développer des outils innovants, compétitifs, mais aussi sobres et en phase avec les objectifs de résilience portés par la CCLO.

Partenaires : L'Hermitage, communes, lieux intermédiaires et partenaires cités en 2.3.

➤ Médiation de proximité

La politique de dématérialisation des échanges entre les usagers et l'administration doit s'accompagner de l'ouverture de points d'accueil physique pour les usagers. La CCLO peut agir à deux niveaux :

- En s'appuyant sur les acteurs intermédiaires mentionnés en 3.1.
- En développant un service de médiation numérique de proximité, s'il s'avère après diagnostic et étude de faisabilité que cet outil s'avère un moyen efficace pour accompagner la population. Ce service pourrait se déployer au sein d'un ou plusieurs « Fab-Truck », véhicule équipé en matériel numérique avec lequel les futurs médiateurs numériques du territoire pourraient aller au plus proche des besoins des usagers : dans les villages les plus reculés ne disposant pas de lieux d'accueil du public, dans les EPHAD, les écoles, centres aérés, sur les places de marché, à proximité d'un espace de coworking ou d'un tiers-lieu, etc.

Partenaires : L'Hermitage, communes, lieux intermédiaires et bénéficiaires susmentionnés

3.3. Jeunesse

Ces dernières années, le numérique (écrans, réseaux sociaux, jeux en ligne notamment...), est devenu la cause de tous les maux dans les discours médiatiques et politiques : il nuit au développement intellectuel et cognitif des usagers, générerait des addictions, des comportements violents, favoriserait les manipulations politiques, économiques, les problèmes de santé, les inégalités économiques et sociales ou encore aggraverait le réchauffement climatique...

Entre dangers réels et perception des risques, travaux scientifiques contrastés et débats médiatiques, il faut trouver des repères pour faire des choix éducatifs éclairés.

L'hétérogénéité des points de vue d'experts, de chercheurs, ou de simples usagers complexifie la tâche pour se faire un avis. Les études scientifiques manquent encore de recul et aboutissent parfois à des résultats contradictoires selon les approches. C'est pourquoi il est difficile d'apporter des réponses tranchées sur ces questions.

La CCLO souhaite accompagner la jeunesse de son territoire dans son appropriation du numérique, consciente des risques psychosociaux qu'il représente et des questions nouvelles auxquelles les éducateurs (parents, enseignants, professionnels de l'animation, etc.) sont confrontés du fait de son avènement.

Si la formation est un moyen d'envisager le numérique comme une opportunité (cf 3.1), il convient également de proposer des espaces de réflexion et d'échange pour progresser collectivement dans la compréhension de l'impact du numérique dans nos vies et mieux accompagner ces évolutions.

L'Hermitage, tiers-lieu numérique, a vocation à devenir un lieu ressource pour ouvrir le débat, accueillir des actions de médiation et en co-concevoir destinées à se déployer sur le territoire, en milieu périscolaire, dans les médiathèques, les écoles ou autres tiers-lieux.

La CCLO peut jouer un rôle d'animateur territorial, pour faciliter et structurer la mise en place d'actions de qualité à destination de la jeunesse « en circuits-courts ».

Exemples d'actions possibles à développer en partenariat avec l'Hermitage :

➤ Sur site :

- Possibilité de médiation des gamers, par exemple en organisant des LAN, des jeux en ligne encadrés par un éducateur
- Université Citoyenne des transitions : rencontre-débats, projections parents-enfants
- Club jeunesse (9-15 ans) : ateliers au sein du FabLab et du Repair'Café

➤ Hors les murs :

- Co-conception d'ateliers pilotes avec des enseignants, éducateurs et la DSDEN de l'Oise (Direction des services départementaux de l'Education nationale) à déployer ensuite dans les écoles, au collège ou en milieu périscolaire, en partenariat avec les communes.
- Co-conception d'ateliers pilotes avec les bibliothécaires et la MDO (Médiathèque Départementale de l'Oise) à déployer ensuite dans les médiathèques du territoire.

On voit qu'ici ce sont principalement des actions à destination de la jeunesse qui ont été explorées. L'axe 4 évoquera aussi en quoi le numérique peut être un moyen pour imaginer des actions conçues avec les jeunes du territoire.

Partenaires : L'Hermitage, communes, DSDEN, Canopé, MDO, écoles, collège Louis Boulard, ALSH, médiathèques, associations d'aides à la parentalité, etc.

AXE 4 - ORGANISER LA CONCERTATION / TECHNOLOGIE AU SERVICE DE LA CITOYENNETÉ



4.1. Les outils

S'engager dans la démocratie participative aujourd'hui repose sur la volonté de mettre en avant une nouvelle forme de communication, la capacité à s'approprier les nouvelles technologies et l'ambition de trouver le meilleur outil pour répondre aux besoins de la population.

Il en va de la responsabilité des collectivités locales de contribuer au bien vivre-ensemble au sein de leur territoire et de renforcer les liens unissant les élus et leurs administrés. Cela suppose d'axer la communication sur l'échange, le partage, et la prise de décision collective.

Aujourd'hui, à l'ère du digital et des réseaux sociaux, des solutions existent et permettent de faire de la co-construction l'axe central de la progression collective.

La nécessité pour les mairies de se doter d'une plateforme collaborative se fait d'autant plus ressentir lorsqu'une multitude d'outils est disponible sur le marché de l'application mobile et que la volonté de s'engager dans la vie communale concerne un nombre croissant de citoyens. Pour le maire, le choix de la solution de démocratie participative adaptée aux besoins de sa commune, suffisamment pertinente et simple à mettre en œuvre, sera alors la première étape de cette transition vers une participation directe et une mobilisation collective. Mieux vivre ensemble c'est aussi décider et faire ensemble.

Cependant, toutes les communes de la CCLO n'ont pas les moyens de se doter d'outils adaptés à leurs besoins : la coopération intercommunale prend là tout son sens, la CCLO pouvant se doter d'outils à déployer dans les communes, en s'appuyant notamment sur les retours d'expérience des communes qui ont déjà expérimenté des outils ou eu à organiser des débats afin de reconstruire un dialogue sur un sujet sensible ou mal traité.

4.2. Dans quels buts ?

A une époque de crise des instances représentatives, élus et administrés ont conscience que le consensus ne suffit plus : proches des administrés, les intercommunalités

constituent un échelon intéressant de concertation territoriale pouvant amener à une plus grande adhésion aux politiques publiques.

Au-delà des enquêtes publiques qu'elles se doivent de mener dans le cadre de l'exercice de leurs compétences, les intercommunalités peuvent s'emparer des opportunités offertes par ces outils numériques pour construire un schéma directeur de Civic Tech permettant de maîtriser le déploiement, l'harmonisation de ces applications sensibles dans les processus d'engagement et de participation citoyenne.

Pour penser ces enjeux et se faire accompagner dans la mise en œuvre de cet axe majeur, la CCLO peut compter sur la ressource que représente l'UTC de Compiègne : Clément Mabi, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'UTC de Compiègne est spécialiste des questions d'expérimentation démocratique. L'Hermitage, dont plusieurs membres ont déjà pu expérimenter professionnellement des outils d'intelligence collective et de concertation, peut aussi contribuer à l'analyse des enjeux, outils et méthodes à mobiliser pour aider la CCLO à faire du numérique une occasion de résilience démocratique.

Exemples d'actions pouvant être construites et menées grâce à ces outils et méthodes :

- Enquêtes publiques, audits en ligne ouverts au grand public
- Repérage de besoins sociaux
- Re consentement à l'impôt : financement participatif d'infrastructures publiques ou projets publics à impact (via par exemple la plateforme Collecticity)
- Promotion de la participation citoyenne au travers de Pass (aides au numérique, aides aux projets de transition écologique...)
- Promotion et mobilisation d'une réserve citoyenne dans la cadre d'un plan de gestion de crise
- Mobilisation de la jeunesse dans le débat public et le portage de projets
- Organisation de débats publics sur des enjeux pour lesquels la CCLO dispose d'une marge de manœuvre dans la réalisation
- Organisation du débat public sur la transition écologique
- Outil de concertation pour reconstruire un dialogue sur un sujet sensible

Partenaires : L'Université de Technologie de Compiègne (UTC), L'Hermitage, communes, etc.

Envoyé en préfecture le 23/10/2020

Reçu en préfecture le 23/10/2020

Affiché le



ID : 060-246000749-20201015-2020171-DE